



## Traité Chekalim

### Michna 4 - Chapitre 3

תָּרַם אֶת בְּרָאשׁוֹנָה, וְחִפֵּה בְּקֻטְבְּלִות,  
שְׁנִינָה, וְחִפֵּה בְּקֻטְבְּלִות,  
שְׁלִישִׁית לֹא בָּיה מִחְפֶּה.  
וְלִפְהָה לֹא בָּיה מִחְפֶּה?  
שֶׁמְאָה יְשִׁכָּח וַיַּתְּרַם מִן הַדָּבָר הַפְּתָרוֹם.  
תָּרַם אֶת בְּרָאשׁוֹנָה לְשֵׁם אֶרְצֵי יִשְׂרָאֵל,  
שְׁנִינָה לְשֵׁם הַכּוּרְכִּים הַמִּקְפִּים לָהּ,  
שְׁלִישִׁית לְשֵׁם בָּבֶל וְלִשְׁם מִדי וְלִשְׁם מִדְינּוֹת הַרְחֹזּוֹקּוֹת.

Quand on a procédé au premier prélèvement, on recouvre avec des couvercles ; au deuxième, on recouvre avec des couvercles ; au troisième, on ne recouvre pas [on recourait un premier et deuxième prélèvement] de façon à éviter en cas d'oubli, qu'on ne vienne à prélever sur la masse d'où a déjà été fait un prélèvement.

Le premier prélèvement est fait au nom du pays d'Israël, le deuxième au nom des régions avoisinantes, le troisième, au nom de la Médie, au nom des pays lointains.

### Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)